



Anem Òc 31* Coordinacion d'Associacions Culturalas Occitanas de Nauta-Garonna

Institut d'Études Occitanes de la Haute-Garonne; Fédération des Calandretas (Haute Garonne); Centre Régional des Enseignants d'Occitan (Haute Garonne); Medoc (Toulouse); Eth Ostau Comengés; Luquet Occitan; Infòc; Octan-Murèth; Ostal d'Occitània de L'Union; L'Ostal del Lauragués; Ofici per l'Occitan; Convergència Occitana (Tolosa); Comèdia Occitana Tolzana; Carrefour Culturel Arnaud Bernard; Escambiar; Fabulous Trobadors; Bombes 2 Bal.

Secrèrariat : Anem Òc 31 - IEO 31- 11, rue Malcousinat – 31 000 Tolosa – Tél. : 05 61 11 24 87 : ieo31@ieo31.com

avenir de la langue occitane et de la pluralité culturelle en France :

LES CANDIDATS AU 2nd TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE LA HAUTE-GARONNE ET LA LANGUE OCCITANE

(- juin 2007-)

Plus de 40 candidats au premier tour des législatives dans notre département, représentant tous les horizons politiques républicains, se sont prononcés de façon très largement positive en faveur de dispositions nouvelles pour garantir un avenir à la langue et à la culture occitanes.

Les candidats du 2nd tour:

Nous publions les positions reçues à ce jour (14 juin) des candidats présents au 2nd tour.

- (*) *signale un message complémentaire en fin de document* -
- *prochaine actualisation : 15 juin 2007*

1^{ère} circonscription

- ▶ **Catherine LEMORTON (PS)**, a signé l'appel en faveur de l'occitan et soutient une loi pour les langues de France ainsi que la ratification de la Charte européenne des langues régionales. (*)
- ▶ **Jean-Luc MOUDENC (Centriste Majorité Présidentielle)**, a signé l'appel en faveur de l'occitan et soutient une loi pour les langues de France ainsi que la ratification de la Charte européenne des langues régionales. (*)

2^{nda} circonscription

- ▶ **Gérard BAPT (PS)**, a signé l'appel en faveur de l'occitan et soutient une loi pour les langues de France ainsi que la ratification de la Charte européenne des langues régionales.
- ▶ **Danièle DAMIN (UMP)**, a signé l'appel en faveur de l'occitan et soutient une loi pour les langues de France. *Elle ne se prononce pas sur la ratification de la Charte européenne des langues régionales.*

3^{ena} circonscription

- ▶ **Pierre COHEN (PS)**, a signé l'appel en faveur de l'occitan et soutient une loi pour les langues de France ainsi que la ratification de la Charte européenne des langues régionales. (*)
- ▶ **Marie-Claire DANEN (UMP)**, a signé l'appel en faveur de l'occitan et soutient une loi pour les langues de France ainsi que la ratification de la Charte européenne des langues régionales. (*)

4^{ena} circonscription

► **Jean DIEBOLD (UMP)**, a signé l'appel en faveur de l'occitan et soutient une loi pour les langues de France ainsi que la ratification de la Charte européenne des langues régionales. (*)

► **Martine MARTINEL (PS)**, a signé l'appel en faveur de l'occitan et soutient une loi pour les langues de France ainsi que la ratification de la Charte européenne des langues régionales.

5^{ena} circonscription

► **Françoise IMBERT (PS)**, a signé l'appel en faveur de l'occitan. *Elle ne s'est pas prononcée sur la question d'une loi pour les langues de France ni sur la ratification de la Charte européenne des langues régionales.*

- Grégoire CARNEIRO (UMP) *ne s'est pas prononcé*.

6^{ena} circonscription

► **Monique IBORRA (PS)**, a signé l'appel en faveur de l'occitan et soutient une loi pour les langues de France ainsi que la ratification de la Charte européenne des langues régionales.

- Françoise DE VEYRINAS (UMP) *ne s'est pas prononcée*.

7^{ena} circonscription

► **Patrick LEMASLE (PS)**, a signé l'appel en faveur de l'occitan et soutient une loi pour les langues de France ainsi que la ratification de la Charte européenne des langues régionales.

- Jean Pierre BASTIANI (PR-UMP) a envoyé un message de soutien pour la langue occitane. *Il ne se prononce pas sur les demandes « Anem Òc ».*

8^{ena} circonscription

► **Jean-Louis IDIART (PS)**, a signé l'appel en faveur de l'occitan. *Il ne s'est pas prononcé sur la question d'une loi pour les langues de France ni sur la ratification de la Charte européenne des langues régionales.*

-Françoise BOULET (UMP) *ne s'est pas prononcée*.

MESSAGES COMPLEMENTAIRES

Catherine Lemorton (1ère circonscription)

Parti socialiste

J'ai bien reçu votre lettre aux candidats aux élections législatives et je vous en remercie. L'engagement du Parti socialiste et de ses élus pour la défense et le développement de la langue et de la culture occitanes est, à Toulouse, ancien et permanent. Les assemblées régionales et départementales ont délégué des élus pour suivre cet important dossier et disposent d'un service en contact quotidien avec les associations que vous représentez. Tout récemment, l'engagement décisif des collectivités précitées pour la réalisation de l'Ostal d'Occitanie, la négociation avec le Rectorat d'une convention pour l'enseignement de l'occitan à tous les niveaux, les votes en faveur de la Charte européenne et d'une charte élaborée dans le cadre de l'Association des Régions, illustrent

cette démarche.

Les associations savent qu'elles peuvent trouver auprès de nos élus de véritables partenaires, qui respectent leur indépendance et contribuent à leurs actions sans souci de clientélisme. Les députés socialistes ont soutenu activement toutes les mesures prises en faveur de l'emploi dans notre région, sans lequel le maintien de la civilisation occitane ne serait qu'un leurre ou une manifestation passéiste et folklorisante.

Je m'inscris pleinement dans cette démarche collective, je répons positivement aux trois demandes d'appui que vous m'adressez et je suis convaincue que le développement de la culture occitane dans l'esprit d'ouverture aux autres cultures méditerranéennes est un enjeu des prochaines années.

C'est pourquoi je vous confirme mon entier soutien et reste à votre disposition pour étudier et engager les actions à mettre en oeuvre.

Avec mes sentiments les plus dévoués.

Catherine Lemorton

Jean-Luc Moudenc (1ère circonscription) Centriste Majorité Présidentielle

Merci de votre question. Elle fait allusion à un vieux débat concernant une éventuelle modification de l'article 2 de la constitution de la Ve république, qui stipule simplement que « la langue française est la langue de la République ». Cet article avait été ainsi réformé (à l'époque par la gauche) afin de disposer d'une arme constitutionnelle contre l'usage de l'anglais.

En fait cet article 2 n'a jamais été utilisé à cette fin. Par contre il est régulièrement utilisé pour s'opposer à l'usage des « langues de France ». Plusieurs députés ont, à plusieurs reprises, en 2005 et 2006, soumis à l'assemblée nationale un projet de modification, de complément, de cet article : « dans le respect des langues régionales qui font partie de notre patrimoine ». En vain. Ce refus a conduit le Conseil constitutionnel à déclarer inconstitutionnelle la ratification par la France de la Charte européenne des langues minoritaires du fait d'une incompatibilité entre l'article 2 de la constitution et la charte européenne. D'où impasse.

Si je suis élu député, je commencerai par demander que l'on mette en oeuvre les propositions faites par Nicolas Sarkozy pendant la campagne électorale

présidentielle : d'abord élaborer un texte de loi posant la reconnaissance juridique des langues régionales de France ; ensuite réfléchir ensemble aux propositions très concrètes que l'on pourrait retenir pour sécuriser une fois pour toute la situation des langues régionales de France.

Cela dit, je demanderai que l'on aille plus loin et je m'engage à militer pour que la France ratifie la charte européenne des langues minoritaires.

Depuis que je suis maire ma position est claire et mon engagement en faveur de l'occitan constant : il le restera au niveau national où je compte bien utiliser les possibilités qui me seront données pour amplifier encore la reconnaissance que nous devons aux langues qui font la richesse des cultures de France.

Cordialement

Jean-Luc Moudenc

Marie Claire Danen (3ème circonscription) UMP

C'est tout naturellement que j'apporte mon soutien à toutes les décisions en faveur des langues régionales, les langues de France, elles sont notre histoire, elles sont "mon histoire"; l'occitan est la langue de ma famille depuis des générations. Si je suis élue je m'engage à accompagner et à

favoriser toutes démarches visant à promouvoir la langue occitane et plus largement les langues de France
Marie Claire Danen

**Jean Diebold (4ème circonscription)
UMP**

Je rappelle que je n'ai pas attendu ce questionnaire pour avoir cette position. J'avais déjà engagé une action en ce sens il y a longtemps. (voir question écrite)
Jean Diebold

Assemblée nationale- question écrite du 3 novembre 1986

M.Jean Diebold demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui préciser sa position sur la reconnaissance des langues régionales, en particulier de l'occitan. Un statut paraît indispensable pour la protection de ces langues, pour l'organisation de leur enseignement (possibilité de suivre cet enseignement tout au long de la scolarité, organisation efficace de la formation des enseignants, poursuite de la nomination de conseillers pédagogiques,...) et pour l'organisation de leur utilisation dans les médias (expression quotidienne de la langue régionale à la télévision, création d'émissions populaires dans la langue régionale, ...)

**Jean-Pierre Bastiani (7ème circonscription)
Majorité présidentielle – PR-UMP**

Jean-Pierre Bastiani a pris bonne note de vos attentes dans le document que vous lui aviez précédemment adressé et ne manquera pas de défendre la langue occitane de la manière la plus vigoureuse.

Bien cordialement,

Marianne Meyzen, Suppléante